
Le Vox Populi

11 janvier 2024

30e Forum étudiant

2ème édition

ÉDITORIAL

Les déboires du journalisme

Jade Diwan - Cheffe de pupitre



Image d'un journal sur une table.

Chers membres de la députation,

Je veux vous parler d'un sujet qui ne vous concerne pas : le journalisme. Parce que si tout le monde s'intéresse aux débats en Chambre, peu de gens ont lu plus du quart de l'édition du *Vox Populi* d'hier – si c'est votre cas, cette lettre ne s'adresse pas à vous.

En tant que journalistes, on s'efforce de venir vous écouter en Chambre. On s'efforce d'annoter vos discours, de les analyser et de vous interroger sur vos propos.

Vous êtes essentiel à notre travail, et on vous accorde toute notre attention avec plaisir. Nous nous serions attendus à ce que vous nous rendiez la pareille.

Le journal est-il trop dense pour vous? Avez-vous besoin d'y retrouver plus d'images, de citations en exergue et de jeux? Avez-vous besoin qu'on mette les passages importants de nos articles en gras afin que vous les voyiez plus facilement et que vous puissiez écrire vos discours aisément?

Si c'est le cas, je tenais à m'excuser au nom

de mon équipe.

Vous occupez le rôle de 125 élus qui représentent 8 millions de personnes. C'est un privilège, et le nôtre, c'est d'informer le public de vos faits et gestes.

Le Vox a fait peau neuve en ajoutant des images et des jeux à cette nouvelle édition.

On vous a écouté.

À vous de nous lire.

Le gaspillage alimentaire

Alice Tremblay et Elizabeth De Michele - Journalistes

Le 3e projet de loi

Le 10 janvier 2024, un projet de loi a été déposé par la deuxième opposition pour lutter contre le gaspillage alimentaire et l'insécurité alimentaire. Ce projet de grande envergure ne laisse pas indifférents nos trois groupes politiques qui ont chacun une idée bien précise sur le contenu de celui-ci.

Pour résumer, le projet de loi vise à réduire le gaspillage alimentaire des entreprises et des organismes en donnant aux banques alimentaires, de leur plein gré, les aliments propres et aptes à consommation. Les entreprises qui fournissent davantage de produit aux banques alimentaires recevront des crédits d'impôt considérables. La porte-parole en matière d'environnement, Éléonore Gélinas, nous a dévoilé que même si les dons aux banques alimentaires se font sur base volontaire, les entreprises le feront, car elles : « [...]pourraient attendre jusqu'à dans les 6 chiffres de crédit d'impôt ».

Le transport que les entreprises doivent payer pour les livraisons sera aussi remboursé par le crédit d'impôt. De prime abord, le principe des fiches de donation pour chacun des produits acceptés et refusés semble être un processus long et ardu, mais le porte-parole de la deuxième opposition en matière ministre d'agriculture Louis-Charles St-Jacques nous a assuré en entrevue que cette mesure avait été rajoutée dans le projet de loi pour diminuer le risque de fraude fiscale que les entreprises et organismes pourraient commettre. Des inspecteurs et analystes seront déployés aux endroits nécessaires pour s'assurer de la conformité et du respect des règles établies dans le projet de loi.

De surcroît, si les règles ne sont pas respectées, des correctifs pourraient être mis en place et le ministre pourrait recevoir des plaintes en provenance des banques alimentaires, si elles reçoivent cinq livraisons avec des aliments

périmés. Sur un autre plan, une réduction du montant de crédit d'impôt sera imposée si les entreprises ne donnent pas l'ensemble des renseignements demandés ou si ces derniers sont erronés. Le pourcentage de réduction se décidera en fonction du nombre d'employés. Le nombre de récidives peut engendrer l'arrêt des crédits d'impôt temporairement. Par exemple, après deux récidives, l'entreprise n'obtient pas de remboursement d'impôt, et ce, pendant 6 mois.

Position des groupes politiques

Le Parti libéral progressiste du Québec est très confiant par rapport à son projet. Le porte-parole en matière d'Agriculture, Louis-Charles St-Jacques, et la porte-parole en matière d'Environnement, Éléonore Gélinas, ont assuré qu'il ne serait que positif pour le gouvernement et l'opposition officielle d'adopter le projet de loi. « Les idéologies du projet de loi ressemblent à celles du

gouvernement et on laisse le choix à tous, comme les conservateurs » affirme M. St-Jacques, très fier de son projet. En effet, les deux porte-paroles affirment qu'un accord des partis adverses pourrait très bien être réaliste, car il serait tout à l'avantage du FCQ et du FEQ de collaborer sur ce projet qui touche tous les Québécois et Québécoises. Le PLPQ voit une collaboration possible avec le FCQ, car les deux partis visent l'écoute des entreprises et ne veulent pas brimer les droits de celles-ci. Une collaboration pourrait aussi être possible entre le PLGQ et le FEQ, car réduire le gaspillage alimentaire réduit aussi l'émission de gaz à effet de serre, un grand enjeu écologique, mais aucun commentaire n'a été donné sur le sujet par le gouvernement.



Entrevue avec le PLPQ.

Le Front conservateur du Québec est très ouvert à ce projet de loi. Le porte-parole en matière d'Environnement, Édouard Crépeault, et la porte-parole en matière d'Affaires municipales, Lara Nehme, mentionnent que le projet est très intéressant, car il donne le choix aux entreprises d'y participer, ce qui est idéal pour le FCQ. Celui-ci ne veut en aucun cas forcer les entreprises à contrer le gaspillage alimentaire, car comme mentionné par Mme Nehme: « les libertés économiques et individuelles sont les priorités du FCQ ». Réduire les émissions de GES passe après le respect des choix des entreprises et le FCQ s'engage à faire sien ce principe. Le chef de l'opposition officielle, Akram Tahar Chaouch, explique aussi que pour régler le problème du gaspillage alimentaire, il faut d'abord améliorer les conditions de vie socioéconomiques des Québécois et Québécoises, car selon lui, tant que le pouvoir d'achat de la population reste bas, celle-ci va continuer d'acheter des produits moins chers qui sont généralement disponibles et emballés en plus grande quantité, ce qui

peut mener à du gaspillage alimentaire. Au niveau du Front écologiste du Québec, les propos du troisième projet de loi n'ont pas été mentionnés. Le premier ministre Jacob Parisée a mentionné que le recyclage alimentaire est une alternative visée par le FEQ, mais aucun détail n'a été ajouté sur le sujet. Le FEQ demeure un gouvernement vert avant tout et il serait très surprenant selon les deux groupes de l'opposition que le FEQ refuse le projet de loi du PLPQ.



Entrevue avec le FCQ.

Le gaspillage à l'Assemblée nationale

Bien que le troisième projet de loi discute du gaspillage alimentaire au Québec, il est aussi pertinent de parler du gaspillage alimentaire de l'Assemblée nationale. Nicolas Thiboutot Bourget, l'un des cuisiniers du

Parlementaire, le restaurant et café de l'Assemblée nationale, affirme que le parlement réutilise leur restant de nourriture et leur surplus. Ce dernier affirme que la nourriture qui n'était pas consommée par les députés ou les travailleurs du parlement était soit mangée par les employés en cuisine ou remise au menu le jour suivant. Le compost est aussi une action que l'Assemblée nationale utilise pour réduire leur nombre de déchets. Les banques alimentaires sont pareillement exploitées pour limiter le gaspillage alimentaire et le Pignon Bleu est le nom de la banque alimentaire que l'Assemblée nationale utilise pour remettre les produits et repas produit avant qu'il ne soit plus comestible et cette information a été confirmée par le chef exécutif en cuisine, Sébastien Laframboise.

Et nos chefs ?

Les trois chefs ont révélé quelques informations afin d'en connaître plus sur leurs habitudes écologiques dans leur vie quotidienne. M. Jacob Parisée a alors indiqué qu'il était grandement concerné par le gaspillage alimentaire. En effet, celui-ci s'implique quotidiennement dans l'association étudiante de son cégep, le cégep de Chicoutimi. Il s'engage à inclure plus de bacs de compost dans les lieux publics et de faire plus de sensibilisation. Son association étudiante encourage aussi le recyclage alimentaire et des frigos solidaires. Le chef de l'opposition officielle, M. Akram Chaouch propose une alternative différente adoptée par lui et sa famille pour lutter contre le gaspillage alimentaire : la connaissance des portions.

En effet, M. Tahar Chaouch nous mentionne que la clé des bonnes proportions alimentaires est une bonne connaissance de soi. Finalement, le chef de la deuxième opposition, M. Louis Godin, se considère responsable en matière d'écologie, car celui-ci composte et a formé un comité indépendant à son cégep qui travaille en collaboration avec le comité vert. Il encourage aussi les Québécois et les Québécoises de diminuer leur consommation.



La neige tombe et les hôpitaux sont plus enrhumés que jamais

Anna-Gabrielle Noel - Journaliste

Le ministre de la Santé à évoquer dans le salon bleu de l'Assemblée Nationale : « On pose une solution à long terme à la rétention des personnels et à la pénurie de main-d'œuvre en santé ». Ceci est juste une des multiples promesses du gouvernement en matière de santé. Toutefois, plusieurs se questionnent sur la faisabilité de ce plan.

La cravate est serrée pour les hôpitaux

La situation des urgences au Québec est grave. Les taux d'occupation montent, les temps d'attente augmentent de plus en plus, les taux d'occupation n'ont jamais été plus haut et les membres du personnel, dont les infirmières, se font de moins en moins capables de rendre des services de qualité, ce qui est une des nombreuses raisons de la grève du Front Commun, qui incluent les travailleurs du secteur public, incluant les personnels de la santé et les enseignants.

Dans la déclaration ministérielle du ministre de la Santé, annoncé le 10 janvier, il offre une solution pour améliorer la situation, entre autres d'imposer un maximum d'heure supplémentaire obligatoire pour les infirmières, une augmentation générale des salaires, une bonification des de la rémunération des heures supplémentaires. Cependant, ça règle seulement quelques des problèmes que le secteur de la santé est en train d'avoir.

Parce que, avec les temps d'attente des hôpitaux de la région de Montréal majoritairement tous dans le rouge sur Index Santé, avec les temps attentes en salle n'ayant pas en dessous de 2h – le sommet étant 7h dans le CHUM – les infirmières, et les nombreux techniciens et travailleurs de support n'ont aucun répit.

En entrevue, une préposée aux bénéficiaires qui désire rester anonyme se prononce sur le principe du temps

supplémentaire obligatoire. « Le temps supplémentaire n'est pas bon pour la santé ». Elle travaille depuis dix ans dans l'hôpital Notre-Dame. Elle mentionne que l'initiative du gouvernement est de bonne foi, mais que le temps supplémentaire obligatoire nuit non seulement à la santé mentale, mais aussi à la santé physique.

De plus, elle précise qu'il faudrait aussi que le gouvernement devrait, peu importe le quart de travail, s'assurer d'une présence adéquate du personnel hospitalier sur les étages. En effet, trop souvent les effectifs ne sont pas suffisants pour le nombre de patients surtout la fin de semaine.

Davantage, le ministre mentionne vouloir rajouter un ratio sécuritaire de patients par infirmière pour éviter d'alourdir leurs tâches, qualifiant l'absence de celle-ci comme « mets en danger la santé des citoyens ».

Mais qu'advient-il de la santé des infirmières et des membres du personnel qui sont dans cette situation en ce moment? Est-ce qu'ils ont le support nécessaire pour affronter cette problématique? Est-ce que les mesures proposées par la ministre satisferaient les multiples branches des membres de soutiens médicales?

Un temps d'attente sans fin

En deuxième lieu, le ministre Rochefort introduit en Assemblée le Programme de Valorisation des services de santé de première ligne. Il allègue que le programme de valorisation « met de l'avant et donne de l'importance aux différents services de première ligne ». Encore, il mentionne qu'il accordera un « rôle critique » à la ligne Info-Santé.

Il précise aussi qu'un investissement serait mis en place pour ce dernier, mais il faudrait suivre l'argent pour que ces initiatives aillent à la bonne place.

Cependant, les systèmes de première ligne sont déjà fragiles. Actuellement, le temps d'attente pour le service d'Info-Santé atteint « une durée de 45 minutes, avec un pic de 81 minutes en décembre », évoque Marie-Christine Bouchard, journaliste pour la Tribune. Faudrait-il vraiment donner ce rôle à un système déjà en risque de donner son âme?

La rémunération des stages : une solution viable pour le gouvernement

De plus, le gouvernement propose une amélioration de salaire et un maximum d'heure supplémentaire, et le gouvernement propose une rémunération des stages, mais est-ce vraiment la solution?

La majorité des stages concernant les emplois connexes à la santé, dont les infirmières, les techniciens de radiodiagnostic, les ambulanciers, les techniciens en médecine nucléaire, en échographie

médicale, ne sont majoritairement pas rémunérés, ce qui affecte grandement la motivation des étudiants à les diriger vers ces emplois. La rémunération des stages pourrait potentiellement régler la pénurie de main-d'œuvre actuelle, et potentiellement éradiquer la pratique du temps supplémentaire obligatoire dans les hôpitaux.

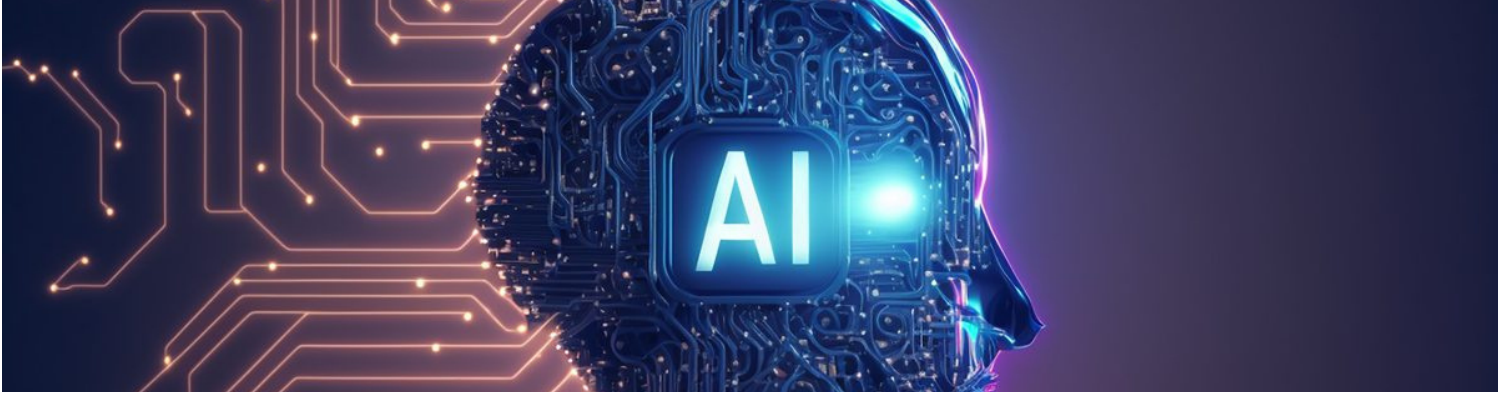
Néanmoins, ceci est une initiative de la part du ministre de la Santé qui est bien intentionné. Elle pourra enlever un certain poids des stagiaires en santé non rémunérés, et les multiples professionnels qui sont présentement en crise.



Restez à l'affût des nouvelles du Forum en nous suivant sur notre compte Instagram!

IA : entrevue avec un expert

Jade Diwan - Cheffe de pupitre



Le Canada y pense. Les États-Unis et l'Europe l'ont fait. Le Québec aussi, bien que récemment. Au tour du Forum étudiant d'étudier la question : comment régir l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans notre société?

Afin d'en apprendre plus sur les différents volets de cette question, le Vox Populi a contacté un avocat expert en la matière, qui travaille dans un cabinet de consultation. Nous avons discuté avec ce dernier de trois facettes essentielles aux débats qui se dérouleront en séance de travail : la législation actuelle en matière d'IA, le rôle de ces technologies en enseignement et la propriété intellectuelle.

Quelques définitions

Avant de se lancer dans les commentaires et les recommandations de notre source, il est essentiel d'établir les bases de notre argumentaire en définissant nos termes.

L'intelligence artificielle est un ensemble de codes et d'algorithmes dont le but est de répliquer les processus réflexifs humains.

Il existe plusieurs types d'intelligence artificielle : à des fins de synthèse, nous nous concentrerons sur logiciels d'IA générative tel ChatGPT, car ils sont plus fréquemment utilisés.

Coup d'œil sur les lois actuellement en place

D'après notre source, ces technologies sont sous la tutelle de deux sphères du droit : le droit souple, qui contient l'ensemble des règles dont la portée juridique doit être discutée, et le droit à la vie privée.

C'est dans cette dernière branche du droit que s'inscrit le cadre juridique québécois établit autour de l'IA, qui en régleme tant la conception que le déploiement. Pour ce faire, les règlements actuels s'assurent que l'IA peut acquérir des données dans le respect de la vie privée des individus et que le droit à l'intervention humaine est respecté. Effectivement,

depuis peu, la législature québécoise oblige toute décision prise par une intelligence artificielle à être revue par une personne informée et qualifiée. En analysant les données qui lui sont présentées, cette personne assure la véracité des informations que l'intelligence artificielle nous transmet.

Perspectives éducatives sur la technologie

Puis, nous nous sommes penchés sur les implications qu'auraient l'utilisation de l'IA dans un contexte éducatif. Notre source m'a expliqué que le simple fait d'intégrer l'IA nécessite une refonte du cursus académique sur plusieurs fronts. L'un d'entre eux est la remise en question du simple apprentissage par cœur. Effectivement, l'IA étant basée sur de vastes jeux de données, elle offre instantanément une réponse à ce qu'on mémoriserait autrefois.

Il y a alors, au strict minimum, de la redondance dans les apprentissages des étudiants, ce qui peut mener, dans le pire des scénarios, à l'obsolescence

du cursus académique actuel. L'implantation de l'IA dans le milieu éducatif nécessite donc une transformation de ce qui est appris, mais aussi de la manière dont ces connaissances sont enseignées.

Ma source a alors lancé la question suivante : « Devons-nous prioriser, chez la jeune génération, l'acquisition de connaissances spécifiques ou le développement de compétences telles la résolution de problèmes et la pensée critique? » C'est une question qui mérite d'être posée chaque fois qu'on traite d'un niveau d'éducation différent. Effectivement, la réponse à celle-ci changera peut-être selon l'âge de l'étudiant.

Plagiat et logiciels de détection

En outre, ma source et moi avons brièvement parlé détection du plagiat. Le nom qui est ressorti : GPTZéro, un logiciel qui permet de restreindre l'utilisation de l'IA générative en déterminant si celle-ci a été employée.

Afin de vérifier l'efficacité de logiciels du genre, j'ai demandé à ChatGPT d'écrire un paragraphe sur les perspectives éducatives en technologie, tout comme je viens de le faire. J'ai ensuite passé les deux textes dans GPTZéro. Le résultat : le texte écrit par une IA générative a obtenu la note « 90% humain »; le mien, « 87% ». Ceci vient souligner l'importance du jugement humain et du sens critique; puisque l'IA n'est qu'une machine à prédictions, elle ne fait pas et ne fera pas preuve de raison.

Propriété intellectuelle

J'ai par la suite transmis à notre source une question ayant été soulevée lors de la dernière séance de travail : « Si un texte est produit à l'aide de l'IA, qui en détient les droits d'auteur? » On m'a alors expliqué les concepts d'originalité, de nouveauté et d'inventivité, qui sont essentiels afin qu'un objet donné soit susceptible à la protection par droits d'auteur. Ainsi, pour qu'un texte donné soit considéré comme original, il doit avoir un aspect unique et créatif. C'est alors que le problème de l'IA s'impose : ces logiciels

étant entraînés à l'aide de bases de données existantes, l'IA ne crée rien. C'est *l'argument massue* qui a permis à des compagnies américaines de poursuivre OpenAI (les créateurs de Chat GPT). Ainsi, sachant que les produits de l'IA générative violent les droits d'auteurs américains, il devient pertinent de se demander s'il vaut la peine de prendre des risques judiciaires similaires en intégrant cette technologie au Québec. Reste à voir où se situe la tolérance de risques de l'Assemblée...

Recommandations de notre source

L'entrevue s'est conclue sur les recommandations que

notre avocat de formation aimerait transmettre aux membres du mandat d'initiative s'ils choisissent d'adopter l'IA dans le milieu scolaire :

1. Les professeurs doivent, certes, être pris en considération, mais ce sont les étudiants qui sont au coeur de cette potentielle réforme.

2. Y aller graduellement et bien former le corps professoral. Le changement prend du temps à mettre en place; il vaut mieux bien l'implanter, à la suite d'un processus réfléchi que l'expédier à la va-vite.

3. Mettre le développement de l'enfant au coeur du processus. « Les mots d'ordre à mes yeux : consultation et adaptation aux besoins de l'enfant », déclare-t-il.

4. Établir une balise d'âge quant à l'utilisation de l'IA dans les établissements scolaires pour que seuls ceux qui étudient dans un établissement d'enseignement supérieur aient accès à cette technologie.

5. Consulter les groupes touchés par cette réforme.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET ÉDUCATION

L'intelligence artificielle au service du pouvoir?

Hugo Hébert - Chroniqueur

La fin de l'intellectualisme

L'intelligence artificielle est une chose qui personnellement me terrifie. L'IA est la plus grande menace que la pensée intellectuelle ait probablement jamais eu

devant elle. En effet, la montée fulgurante de l'IA dans la société fait de plus en plus ombre à la réflexion humaine, aux dilemmes moraux ou tout simplement à la pensée critique.

Un gouvernement pour une fois uni

Après avoir passé en entrevue les trois représentants des différents partis du forum étudiants chargée du mandat d'initiative sur l'intelligence artificielle, c'est abasourdi

que je suis sorti de la avec trois réponses quasiment identiques. Premièrement, malgré les nuances que les portes-paroles essayent d'amener pour ne pas trop se mettre dans le pétrin, les trois groupes parlementaires sont pour l'intelligence artificielle dans le système d'éducation. Tous m'ont parlé de sécurité avant tout, de formations pour les enseignants, de vigilances, du fait de rester sceptique et d'encadrements pour les élèves.

Tu ne veux pas, c'est pas grave

Par contre, personne ne m'a parlé de consentement par rapport à l'IA. En effet, imaginons qu'un étudiant débarque au cégep par exemple et refuse d'utiliser l'intelligence artificielle. Est-ce que cette personne pourrait quand même faire son cursus scolaire comme un étudiant classique?

De plus que malgré que les parlementaires expriment que l'arrivée de l'IA dans le système scolaire est absolument inévitable. Les Québécois n'ont pas l'air si convaincus et enjoués à cette idée. Dans une étude des

ville et des régions d'avril 2023, c'est 53% des québécois et des québécoises qui se disaient non favorable à l'intelligence artificielle. Le problème est que cette majorité se retrouve presque sans représentation devant un gouvernement et des partis d'opposition qui, malgré les nuances évidentes du style faite attention au plagiat, sont tous pour l'IA dans les écoles.

À quel âge j'arrête de réfléchir

Le problème de l'intelligence artificielle dans les études, ce n'est pas seulement un problème dans les institutions d'étude supérieure. En effet, des programmes vont sûrement commencés à être implantés au secondaire voir même au primaire. Je me pose donc la question suivante: lorsque je vais avoir mon premier enfant, à quel âge va-t-il arrêter de penser à 100% par lui-même? Va t-il devoir apprendre à parler à des robots pendant son séjour à la garderie? Si évidemment j'admet que l'intelligence artificielle peut avoir des bénéfices pour des personnes rendu à un

niveau d'éducation relativement élevé, l'IA pour les enfants, c'est aller à l'encontre d'un droit fondamental selon moi, celui de penser par lui-même.

En effet, si on apprend de manière précoce aux jeunes à utiliser l'intelligence artificielle, que quelqu'un m'explique comme ceux-ci, dans leur année les plus influençables ne deviendront pas complètement dépendant.

Les québécois comme monnaie

Une notion pas assez parler de l'intelligence artificielle, c'est la monétisation de nos données par les grandes entreprises. Nos données personnelles deviennent une monnaie entre les différentes entreprises puisque certaines intelligences artificielles nécessitent un accès à nos données personnelles. Tout ça n'est qu'une suite au fameux débat qu'il y avait eu sur les échanges des données des citoyens dans les réseaux sociaux. La question que doivent se poser les parlementaires, c'est de savoir si nous sommes assez

éduqués en matière d'intelligence artificielle et de littérature numérique ou ne pas se faire asservir par les grandes entreprises expertes en intelligences artificielles.

Sommes-nous déjà désuets?

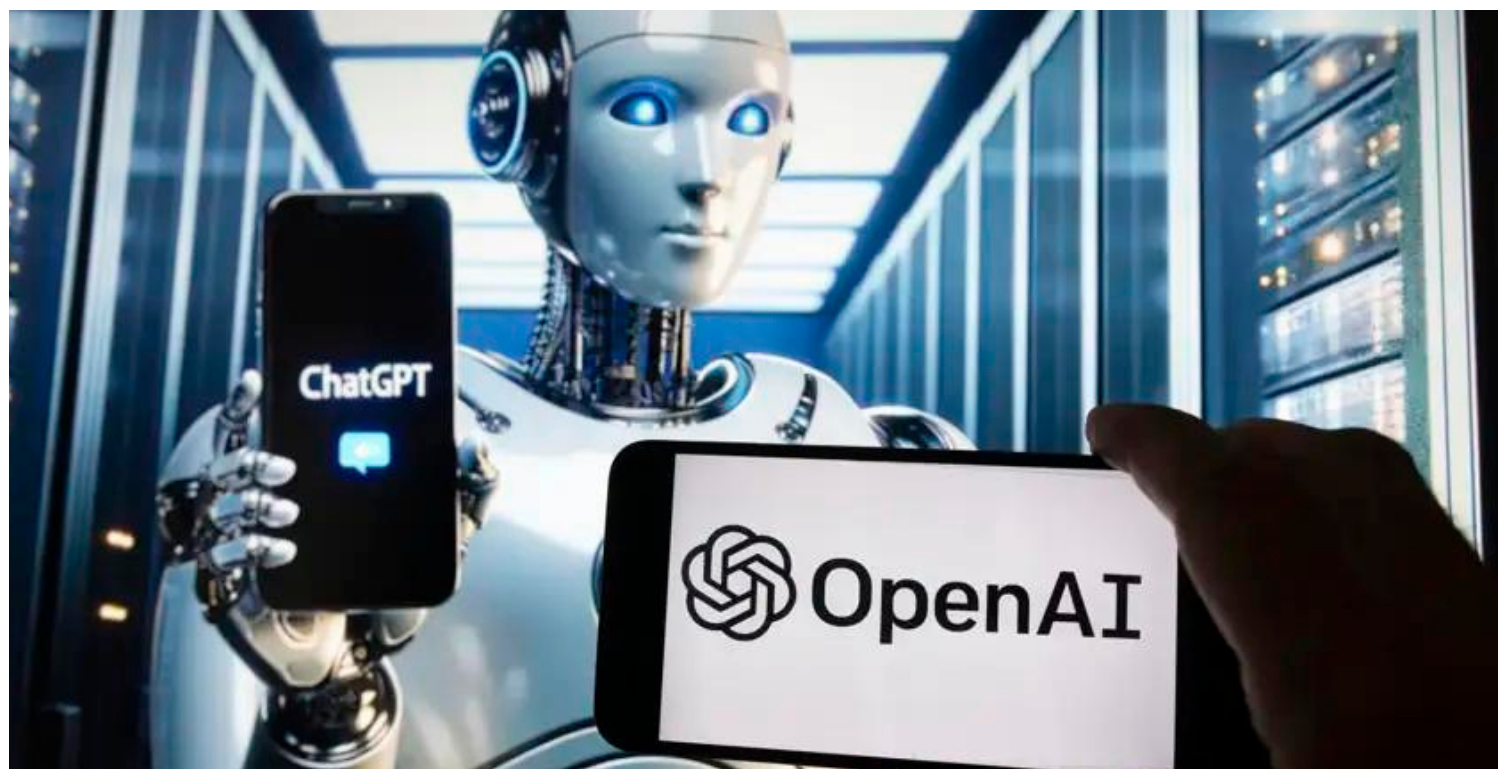
En mars 2023, les « Sony World Photography Awards » avait désigné comme vainqueur une magnifique photo en noir blanc qui rappelait les portraits de début du Xxe siècle. L'artiste, Boris Eldagsen, avait refusé le prix en révélant que son image

avait réalisé à l'aide d'une intelligence artificielle. Eldagsen avait ensuite expliqué qu'il avait fait cela pour faire réaliser aux gens à quel point les domaines artistiques sont menacés par ces nouvelles technologies. L'art peu importe le type est à son essence profondément humain, si même l'art ne peut pas se protéger contre l'intelligence artificielle, quels autres domaines sont en danger?

Évoluer dans le temps

Il est clair qu'il ne faut pas se cacher derrière une peur de la nouveauté pour empêcher

l'intelligence artificielle d'influencer nos vies. Néanmoins, nous avons tous et toutes en tant que citoyen une responsabilité de se questionner sur le côté éthique et humain de la chose. C'est en revanche aux groupes parlementaires de prendre des positions claires et de légiférer sur la matière plutôt que de se cacher derrière un oui et non nuancé. Si on ne s'occupe pas réellement de l'intelligence artificielle messieurs dames les parlementaires, c'est l'intelligence artificielle qui s'occupera de nous.



Les intelligences artificielles génératives comme ChatGPT sont utilisées afin de produire du contenu. Il ne faut cependant pas laisser ces intelligences artificielles réfléchir à notre place.

Portrait d'un Québec en mouvement

Jeanne Ducas - Journaliste



Clara Tremblay, étudiante au cégep d'Alma, a accepté de s'entretenir avec nous à propos de sa situation. Interrogée sur le transport en commun dans sa ville, elle affirme d'emblée qu'elle ne l'utilise pas, puisqu'elle n'y est pas admissible. Mme Tremblay explique qu'elle vit dans un village proche d'Alma, et qu'elle ne peut par conséquent utiliser son système de transport collectif, qui est réservé aux résidents. « Ça me fait chier », déclare celle qui a choisi de ne pas acheter d'automobile pour des motifs économiques et environnementaux. Elle se rend donc au cégep en se joignant aux trajets en voiture de sa mère ou de ses amis, ce qui lui retire toute liberté de mouvement, la contraignant à demeurer à l'école toute la journée.

Le cas de Mme Tremblay n'est pas isolé. Aujourd'hui, 58 % des municipalités québécoises ne sont pas desservies par l'une des dix entreprises d'autocar de la province. La liaison interurbaine repose presque exclusivement sur le marché privé, qui ne reçoit pas de subvention majeure de la part du gouvernement du Québec. Dès lors, les compagnies d'autocar élaguent de leur réseau tous les trajets qui s'avèrent déficitaires, notamment ceux reliant les municipalités peu peuplées. Les villages de moins de 10 000 habitants représentent toutefois 21 % de la population québécoise.

Le réseau ferroviaire offre également des trajets interurbains, mais il est

davantage sujet au retard.

En effet, les trains transportant des passagers doivent céder le passage à ceux des entreprises privées, puisqu'ils n'occupent qu'une proportion infime du réseau, soit 3%. Le transport de passagers par train est d'ailleurs déficitaire.

Plusieurs initiatives régionales ont vu le jour au Québec pour pallier au manque de transport collectif.

Dans la Côte-Nord, le service de transport ferroviaire est assuré par l'entreprise Tshiuéti, administré conjointement par trois nations autochtones (Innus de Uashat mak Mani-Utenam, Innus de Matimekoch-Lac John et

Naskapis de Kawawachikamach). Pour plusieurs communautés de la région, c'est la seule voie terrestre permettant d'accéder aux autres municipalités. L'entreprise a récemment bénéficié d'un prêt du gouvernement du Québec pour moderniser son réseau.

Les municipalités régionales de comté (MRC) de la Gaspésie et la municipalité des Îles-de-la-Madeleine ont quant à elles opté pour la création d'une régie, la Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine. L'objectif est de centraliser l'offre de transport en commun afin d'offrir davantage de trajets et de possibilités de déplacement durable. Sa mission est d'ordre environnemental, bien sûr, mais également social et économique. Elle fournit effectivement un transport adapté aux personnes handicapées et œuvre à limiter les coûts liés au transport, entre autres. Depuis 2014, elle assure également un service de navettes conduisant aux arrêts d'Orléans Express, autocar qui se rend jusqu'aux grands centres urbains.



l'IRIS remarque le déclin en popularité du transport interurbain par autocar au Québec.

L'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) a fait état de la situation du transport interurbain par autocar au Québec. Dans son rapport, il présente trois recommandations pour développer un réseau de transport collectif interurbain abordable et étendu. D'abord, il préconise le soutien financier de l'État au transport interurbain par autocar, comme c'est le cas pour le transport en commun urbain. Il suggère ensuite d'analyser l'état du transport collectif interurbain en partenariat avec les régions et municipalités afin de

planifier une offre cohérente. Finalement, le rapport mentionne l'importance de développer un nouveau modèle de financement adapté aux besoins de la population. Celui-ci pourrait prendre la forme de subventions récurrentes, d'une société d'État ou d'une autre instance connexe.

Une Régie des transports pour se rapprocher

Loan Huard - Journaliste

Lors de cette 3ème journée du Forum étudiant, le gouvernement écologique, majoritaire à l'Assemblée nationale, nous a présenté son projet de loi sur les transports au Québec. À travers ce projet, le Front écologique québécois (FEQ) souhaite instituer la Société de transport du Québec, ainsi que nationaliser le transport en commun.

C'est un domaine qui a grandement occupé les esprits des différents partis ce mercredi 10 janvier. En effet, les discours des députés et des ministres des deux partis de l'opposition ont soulevé à multiples reprises l'importance d'un développement en région. Créer des liens directs avec les grandes villes est un enjeu majeur pour répondre aux inégalités économiques. Les opportunités professionnelles y sont plus nombreuses et intéressantes, les services plus accessibles. Toutes ces inégalités s'accompagnent des différences salariales non négligeables. De plus, les loyers n'étant pas



accessibles pour tous, les liaisons entre les villes semblent primordiales.

Le Front écologique québécois promet donc de faciliter le développement et l'accessibilité du transport en commun partout au Québec. La mise en place d'une Régie du transport du Québec a des multiples missions : un service accessible à tous avec un mode de paiement unique, une offre respectueuse de l'environnement et durable,

la mise en place d'un permis pour les compagnies souhaitant exploiter un mode de transport en commun. Lors d'une période de crise et de tension politique, le premier ministre assure un tarif stable pour chacun des modes de transport proposés.

« Nous voulons travailler avec les municipalités »

Jacob Parisée affirme vouloir collaborer avec les municipalités afin de répondre au mieux aux besoins spécifiques des villes situées hors des grands centres. En effet, les attentes en infrastructures, les manques de personnel ainsi que les problématiques liées à la situation géographique de certaines villes demandent un approfondissement personnalisé des dossiers. La mise en place de cette Régie

des transports permet des démarches cohérentes en accord avec les besoins de la population.

Finalement, à l'instar des deux projets de loi portant sur le gaspillage alimentaire et la rémunération des stages, la proposition du Parti écologiste québécois instituant la société de transport du Québec et nationalisant le transport en commun passera à l'étude.

Le transport collectif interrégional au Québec renferme de grandes opportunités pouvant contribuer au rayonnement du territoire. Lier les villes entre elles c'est aussi rendre plus accessible la richesse culturelle de nos régions.

ERRATUM

Message de l'équipe journalistique

Jade Diwan - Cheffe de pupitre

Au journal, on vous aime tous. Vraiment.

Cependant, malgré nos magnifiques articles et l'élégance de nos plumes, nous demeurons humains.

C'est d'ailleurs ce qui explique l'un des talents les plus remarquables de l'équipe du journal : détruire les noms de ceux sur qui elle écrit. Mention spéciale à la vice-présidente Haydar et au chef de l'opposition Tahar Chaouch, qui ont malheureusement été victimes de notre fatigue lors de la dernière édition.



Notre équipe comprend très bien à quel point il peut être désagréable de voir son nom massacré. Ainsi, nous tenons à nous excuser d'avance en cas d'erreur dans l'orthographe de votre nom, de variation créative de votre nom de parti ou de

coquilles s'étant glissées dans l'article vous concernant. Nous vous encourageons à venir nous voir si vous remarquez des coquilles dans le journal afin que nous puissions les rectifier!

La terreur du logement

Jémima Mahälya Pierre-Louis - Chroniqueuse



La crise du logement est une crise majeure qui nuit surtout à la classe moyenne. Si aucune mesure n'est prise, plusieurs personnes risquent désormais de se retrouver à la rue. J'espérais mieux d'un gouvernement interventionniste.

Proposition des chefs et du ministre de l'Habitation

Le ministre de l'Habitation est d'avis qu'une personne travaillant au salaire minimum ne pourra jamais se payer une maison. En effet, le problème de cette crise est la rareté des logements. Ainsi, la solution est la construction de logements abordables et l'augmentation du salaire minimum. Le chef de l'opposition pense que les programmes actuels sont

bons, mais qu'il y a un manque de communication entre toutes les instances. Ils pensent également que la hausse du salaire minimum ne permettra pas de réduire l'écart avec l'inflation et d'atténuer la crise du logement.

Lors de ma rencontre avec le chef de la deuxième opposition, il a été le seul à me donner des solutions concrètes afin de contrer la détérioration mentale des femmes, particulièrement vulnérables lorsqu'elles se retrouvent en situation d'itinérance. En effet, il m'a affirmé qu'il prenait l'enjeu de la sécurité des femmes itinérantes au sérieux. De plus, le PLPQ s'engage à promouvoir la santé mentale en misant sur la prévention.

Il voudrait également créer un réseau de soutien privé pour les victimes de violence conjugale. Enfin, le parti propose une réforme spécifique du Tribunal administratif du logement pour garantir un fonctionnement équitable et clair pour toutes les parties incluses dans des litiges associés au logement. De plus, monsieur Godin affirme qu'il veut injecter des subventions à la construction de logements abordables.

Bien que leurs solutions d'amélioration des programmes sociaux et de la communication entre les instances déjà présentes soient raisonnables, elles nécessitent des subventions importantes. Injecter de l'argent afin de créer

davantage de refuges pourrait également régler le problème du manque de logements communautaires. En effet, si on reprend l'exemple des femmes itinérantes, la directrice générale du refuge La rue des femmes affirme que par manque de place, elle doit refuser 30 femmes par jour.

De plus, les organismes communautaires, dont le Réseau Solidarité Itinérance du Québec (RSIQ), affirment que l'augmentation des salaires est une initiative nécessaire afin d'affaiblir la crise. Le gouvernement ainsi que le deuxième groupe d'opposition sont clairement à l'écoute des organismes : les deux partis et les organismes communautaires ont les mêmes opinions sur plusieurs sujets. Toutefois, une question se pose : que faire pour résoudre cet enjeu ? Le groupe de l'opposition officielle affirme qu'il a à cœur la souffrance des Québécois et des Québécoises, mais il y a un prix... TROP CHER. La crise du logement, n'est pas un secret et la solution est claire, mais il me semble que l'opposition officielle essaie de brouiller les cartes.

Effet immédiat de la crise des logements sur les femmes

Malgré les nombreuses propositions des différents groupes, AUCUN n'a mentionné dans ses discours les effets directs liés à cette crise du logement sur les femmes. AUCUN d'entre eux n'a recommandé de donner des subventions à des groupes communautaires. En effet, il est évident que les solutions à long terme, comme la construction de logements à haute densité à proximité des gares de transport en commun, tel que proposé par le chef du gouvernement, sont nécessaires afin d'atténuer cette crise. Cependant, elles ne peuvent pas régler la

situation pénible que de nombreuses femmes vivent aujourd'hui. Pendant ce temps, les féminicides augmentent parallèlement à l'augmentation du nombre de femmes itinérantes. La proportion de femmes itinérantes est d'ailleurs passée de 23 % à 29 % en 2023 à Montréal.

Ceci est un combat de coq, pour voir quel chef peut proposer le plus de solutions qui peuvent se réaliser en peu de temps, mais des vies sont en jeu. De plus, il y a un écart salarial qui rend les femmes beaucoup plus vulnérables à la crise au logement. J'ose espérer que les vies de ces femmes qui doivent fuir des situations de violence ne sont pas



Revendications de locataires souhaitant davantage de logements sociaux.

uniquement utilisées à des fins politiques lors de ces débats. Avec la montée du crime au Québec, les femmes itinérantes sont les plus à risque de subir des violences physiques et sexuelles, de tomber dans prostitution et la drogue, etc. Ce problème n'a également pas été discuté. Quelle surprise !

Avis du RISQ

J'ai eu la chance de parler au Réseau Solidarité Itinérance du Québec (RSIQ), afin de saisir leur opinion sur la

crise du logement. Selon eux, la source du problème vient du manque d'investissement historique dans la construction de logements à loyer modique. En effet, selon les statistiques du gouvernement du Québec, l'investissement en construction de bâtiments résidentiels a baissé de 2,1 % pour s'établir à 14,6 milliards de dollars en décembre 2022. Cette tendance se poursuit en 2024. Également, l'organisme mentionne que

tous les partis semblent avoir un réel intérêt pour la question, mais que les réponses proposées par le gouvernement du Forum ne sont pas en cohérence avec les besoins et ne sont pas suffisantes. Ils ont comme opinion que la hausse du salaire minimum à 18 \$/h est cruciale afin d'atténuer cette crise. Effectivement, le réseau mentionne qu'une personne vivant seule ayant le salaire minimum actuel a beaucoup de difficultés à répondre à ses besoins essentiels et à se loger.

ÉDITORIAL

Pommes — Pommes — Pommes

Lou Roy - Rédacteur en chef



Plusieurs avancent qu'il est plus écoresponsable de consommer des fruits biologiques; d'autres, qu'il est plus moral de se nourrir de produits équitables. L'entre-deux est l'achat de produits alimentaires cent pour cent locaux.

Même en hiver, relever le défi de manger local est réalisable, mais difficile et coûteux. La culture en serre est le nouveau joyau des agriculteurs : il leur permet de prolonger à longueur d'année leurs opérations. Bien que très énergivore, .

cette pratique limite de façon importante la pollution liée au transport. Cependant, les choix de fruits et légumes sont limités. Le Québec se spécialise essentiellement dans la culture de tomates, de concombres, de salade et

de pommes. Le gouvernement devrait donc peut-être se pencher sur la diversification de l'offre dans nos épiceries locales.

Bannir les exportations internationales ?

Il faudra mettre les bouchés doubles pour que le peuple se nourrisse bien. Le Québec importe pour 31,5 M\$ en pommes annuellement, produit pourtant cultivé en abondance ici même. Plus de la moitié provient des États-Unis, mais l'autre portion des importations vient surtout de pays plus exotiques, tel que le Mexique, qui fournit plus de 17 % des fruits importés au Canada. Pour faire notre

part pour limiter les changements climatiques, il faudra donner un peu d'amour à nos produits du Québec dans nos assiettes.

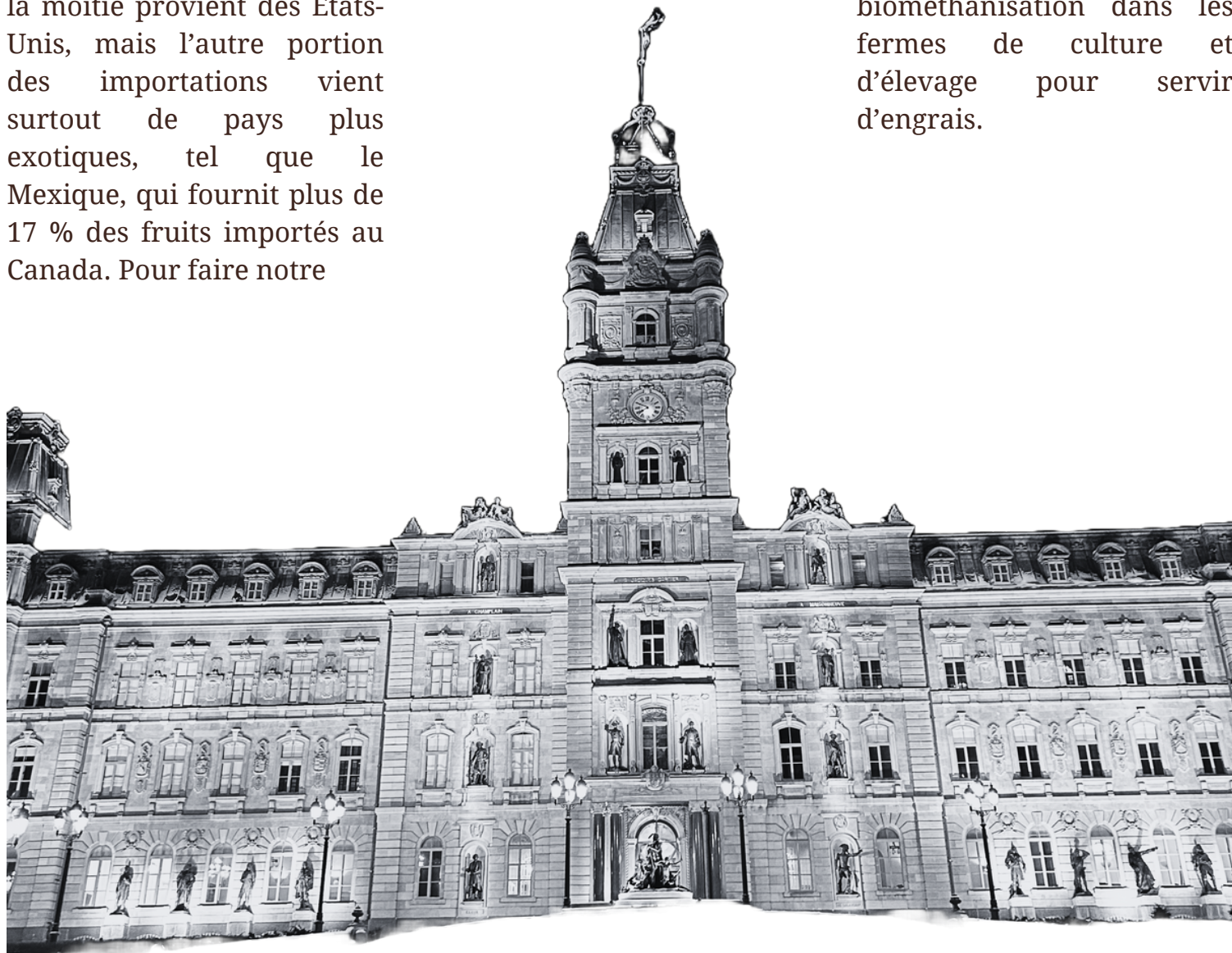
Manger local

Bien que le Québec cherche à atteindre 14 G\$ d'exportations agroalimentaires pour 2025, il est d'autant plus important de les limiter afin de cesser notre dépendance aux produits étrangers. Selon les

saisons, votre assiette prendra donc différentes couleurs. Ricardo trouvera très appétissant d'ajouter un défi à sa recette et de se spécialiser avec des produits cultivés localement.

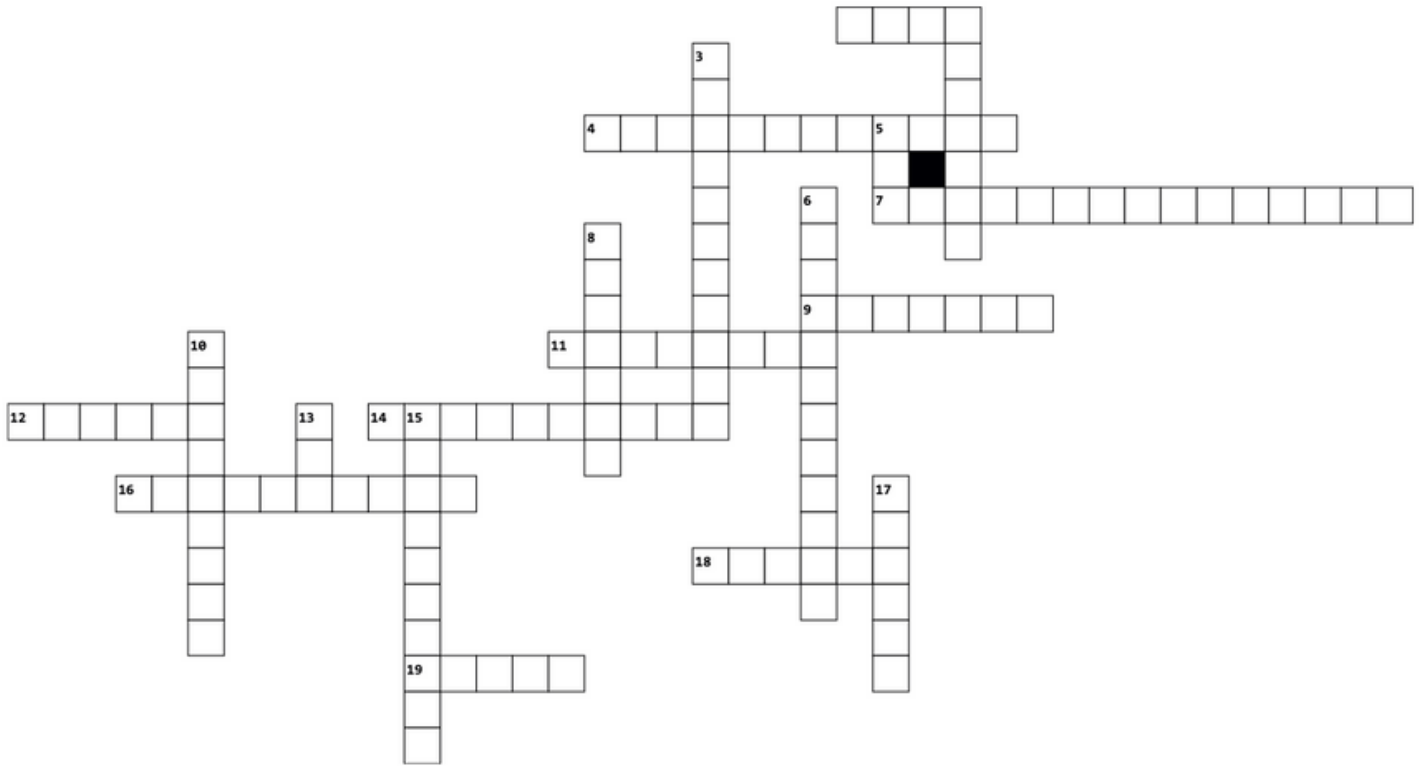
L'énergie compostage

Afin de propulser ce rêve ambitieux, la ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation va miser sur le développement d'implantations de la biométhanisation dans les fermes de culture et d'élevage pour servir d'engrais.



Mots croisés

Ketsia Franceth Mengue - Responsable des médias numériques



Vertical

1. Député assurant la cohésion et l'assiduité au sein d'un groupe parlementaire.
4. Valeur obligatoire à tous les ministres
7. Qui n'est pas acceptable
9. Fonctionnaire qui porte la masse
11. Premier ministre qui avait toujours une cigarette dans la bouche
12. Réunion a huit clos de parti politique
14. Régime politique dans lequel tous les citoyens participent aux décisions publiques et à la vie politique de la cité
16. Examen en détail d'un projet de loi
18. Parlementaire choisi par les électeurs des circonscriptions électorales.
19. Chambre haute de la démocratie parlementaire qui comprend deux Chambres distinctes

Horizontal

2. Met national du Québec
3. Personne qui recueille ou recherche, vérifie et écrit puis distribue des informations sur tout type de support média
5. Disposition normative et abstraite posant une règle juridique d'application obligatoire
6. Parti qui prône la liberté des individus pour une société plus prospère où tout s'accomplit.
8. Formation fédéraliste qui se situe généralement au centre de l'échiquier politique.
10. Organe de décision d'un gouvernement au niveau législatif pour proposer et débattre les projets de loi et les voter.
13. Emblème du drapeau du Québec
15. Parti qui promeut un développement durable
17. Province nation francophone